

Ordre du jour point 2

Rapport général par le Président du CIML

Octobre 2015

Nous avons beaucoup à célébrer en cette année où nous commémorons le soixantième anniversaire de la création de notre Organisation et aussi cette cinquantième réunion de notre Comité. Nous avons un certain nombre de questions importantes à discuter au cours de cette réunion, et chacune de ces questions illustre, je crois bien, la vigueur persistante que les Membres du CIML, le personnel de leurs administrations ainsi que le Directeur et ses collègues au sein du BIML apportent au monde de la métrologie légale. Il est également opportun que nous soyons à nouveau réunis en France pour célébrer ces anniversaires, puisque c'est là où, à bien des égards, tout a commencé.

Tout d'abord, c'est avec grand plaisir que j'accueille plusieurs nouveaux Membres du CIML. Au cours de l'année, nous avons accueilli huit nouveaux Membres du CIML :

- | | |
|----------------------------------|----------------------------------|
| ■ pour l'Afrique du Sud : | M. (Nnditsheni) Thomas Madzivhe, |
| ■ pour la Bulgarie : | M. Paun Ilchev, |
| ■ pour la Fédération de Russie : | Dr. Sergey Golubev, |
| ■ pour la Hongrie : | M. Kristof Torok, |
| ■ pour l'Iran : | M. Khosro Madanipour, |
| ■ pour les Pays-Bas : | Ms. Anneke van Spronssen, |
| ■ pour la Suisse : | M. Gregor Dudle, |
| ■ pour la Zambie : | Mme Himba Cheelo. |

Le Directeur fournira des informations détaillées sur la situation financière actuelle de l'Organisation lors de la réunion à Arcachon. Notre situation financière demeure saine et nous espérons qu'elle formera une plateforme solide pour nos projets futurs.

Il n'y a eu aucun changement de personnel dans le Bureau au cours de l'année passée, cependant certains membres du staff du BIML ont eu quelques problèmes de santé. Aucune de ces difficultés n'était liée à leurs fonctions officielles, mais en raison de ces absences, certains ont remplacé un ou plusieurs collègues pendant de longues périodes, ce qui a constitué une charge sur les ressources d'une si petite équipe. Je voudrais saluer la façon dont toutes les personnes concernées sont restées opérationnelles dans des circonstances difficiles. Cela reflète bien le moral de l'équipe au sein du Bureau qui a fait en sorte de réduire au minimum l'impact de ces absences grâce à un parfait travail d'équipe.

Avec l'achèvement effectif de la réparation et de la rénovation de l'immeuble de la rue Turgot, les regards se sont naturellement tournés vers la mise à jour des systèmes informatique et de communication de l'Organisation. Avec l'introduction de la fonctionnalité de « l'Espace de Travail PG » (*PG Workspace*) plus tôt cette année, nous avons maintenant un ensemble d'outils sophistiqués qui sont en mesure de soutenir des nouvelles méthodes de travail beaucoup plus efficaces.

Comme avec l'introduction de toute nouvelle technologie, nous faisons face à un certain nombre de défis pour tirer le maximum du potentiel du nouveau site web dans le but d'améliorer notre façon de travailler, et plus spécifiquement, notre travail technique.

Le premier défi, et le plus évident d'ailleurs, auquel chacun d'entre nous est confronté, en tant qu'individus, est d'arriver à comprendre ce que les nouveaux systèmes peuvent faire et ce que nous devons faire pour que ces systèmes fonctionnent correctement. Un premier pas a été fait l'an dernier avec les sessions à Auckland

qui ont permis à ceux qui étaient présents de comprendre comment le nouveau site devrait être utilisé ; cela a été suivi de la première de nos séries de sessions de formation proposées et qui ciblent spécifiquement ceux qui œuvrent comme secrétariats et organisateurs (en Allemagne). L'utilisation que de nombreux collègues font des fonctionnalités telles que la mise à jour de coordonnées et l'enregistrement de votes électroniques est encourageante, mais il est clair qu'il y a encore beaucoup d'autres possibilités pour une meilleure utilisation de l'Espace de Travail PG.

Un deuxième défi plus fondamental, toutefois, est de garder nos règles et procédures en phase avec les nouveaux systèmes et la nouvelle technologie. Il y a à la fois un aspect à long terme et un aspect à court terme à cela. L'aspect à long terme, à mon avis, nous oblige à réexaminer la publication B 6 *Directives pour les travaux techniques de l'OIML*. Une proposition sera faite à la 50ème Réunion du CIMAL pour lancer un projet visant à effectuer une révision limitée du B 6 et je suis certain que cela va générer beaucoup de débat, comme c'est toujours le cas quand ce sujet est abordé.

L'aspect à court terme concerne la façon dont nous gérons les dispositions en vigueur du B 6 à la lumière du potentiel qui existe déjà dans un monde où nous pouvons maintenant faire par voie électronique ce qui, autrefois, aurait dû être fait via une réunion formelle en face-à-face. Nous sommes en train de développer une certaine expérience dans ce domaine, comme plusieurs organisateurs se familiarisent avec les méthodes de travail qu'offrent « l'Espace de Travail PG ». Toutefois, il demeure très important, comme je l'ai dit l'an dernier, que les organisateurs et les secrétariats soient prêts à travailler plus étroitement avec le personnel du Bureau pour que les expériences puissent être partagées et des idées échangées sur la façon d'utiliser au mieux et de la façon la plus imaginative possible les ressources disponibles.

Dans tout cela, il est essentiel que nous ne perdions pas de vue l'objectif fondamental des changements que nous apportons. Cela permettra de s'assurer que nos Recommandations et nos Documents demeurent pertinents dans un monde en mutation rapide. Ces publications sont le fondement de tout ce que nous faisons – de la fourniture de systèmes de certification à l'apport de soutien aux membres de la communauté de la métrologie légale à travers le monde. Les maintenir à jour exige à la fois que notre travail technique soit réalisé plus rapidement qu'auparavant et que nous soyons plus inclusifs à propos de ceux qui sont impliqués dans ce travail. Comme je l'avais également dit l'année dernière, la meilleure façon d'y parvenir est que les Membres du CIMAL s'intéressent de près au travail mené dans d'importants groupes de projet.

Un second domaine de travail majeur a été le développement d'une réflexion sur les systèmes de certification de l'OIML, qui a ses origines dans le Séminaire organisé en marge de la 48ème Réunion du CIMAL, il y a deux ans. Bien qu'au départ la question était vue sous l'angle de la façon de rendre le MAA beaucoup plus fructueux ; le travail ayant progressé, il a été de plus en plus évident qu'il serait mieux venu de repenser notre approche à la fois sur le système de Base et sur le système du MAA. En conséquence du chevauchement entre les conclusions émanant des divers groupes de travail mis en place en 2013, le Conseil de la Présidence a convenu plus tôt cette année qu'un ensemble de recommandations couvrant le fonctionnement global des deux régimes devrait être soumis au CIMAL, y compris quelques modifications structurelles majeures. Je suis sûr que ces questions feront aussi l'objet d'un débat animé lors de notre réunion. Je voudrais encore une fois exprimer mon appréciation de la contribution faite par le Premier Vice-Président du CIMAL, le Dr. Roman Schwartz, en pilotant ce travail.

Un autre domaine où je crois qu'il y a eu des avancées considérables concerne les questions liées à ce que, je crois, la plupart d'entre vous appelle les « pays et économies disposant de systèmes de métrologie émergeants » (CEEMS). À la suite de la première réunion officielle du Groupe Consultatif présidé par le Membre du CIMAL pour la Chine à Auckland, et en s'appuyant sur l'enquête que le Groupe a effectué pour identifier ce que devraient être les priorités du Groupe, un atelier très fructueux a été mis en place en mai à Chengdu. Le Séminaire qui va se tenir immédiatement avant la 50ème Réunion du CIMAL, et les débats lors de la 50ème Réunion du CIMAL elle-même, nous offrent une occasion unique de mettre en place un ensemble de mesures qui fixent clairement la façon d'avancer sur la satisfaction des besoins des membres disposant de systèmes émergeants de métrologie et de fournir des propositions concrètes concernant des actions qu'aussi bien l'OIML que les autres peuvent réaliser.

Dans mon rapport de l'an dernier, j'avais mentionné que l'OIML a eu l'opportunité de participer à une étude de l'OCDE sur le rôle des organisations internationales dans la coopération en matière de réglementation. Comme elle avançait, cette étude a confirmé mon avis selon lequel nous avons un rôle précieux qui est de partager avec des collègues dans d'autres organisations notre expérience de l'introduction de la réforme et de la modernisation dans nos processus et nos procédures. J'espère que d'ici l'année prochaine cette étude aura produit un rapport publié qui reconnaîtra la pertinence accrue de ce que nous avons appris à travers ce processus et rehaussera l'image de la métrologie légale auprès d'autres organisations internationales importantes.

De toutes les organisations internationales avec lesquelles nous avons déjà des relations bilatérales, de loin la plus importante est le BIPM. Il est vraiment très plaisant de voir comment nous travaillons ensemble dans des domaines d'intérêt mutuel dont le plus important, à mon avis, est le soutien que nous offrons aux pays et aux économies disposant de systèmes émergeants de métrologie. Lors d'une conférence à St Pétersbourg sur *La Disposition Métrologique dans les Economies pour les Conditions Actuelles* organisée en septembre, j'étais en mesure de discuter en profondeur avec le Président du Comité International des Poids et Mesures (CIPM) sur la façon dont nos deux organisations pourraient collaborer encore plus étroitement pour promouvoir le rôle qu'une infrastructure de métrologie moderne, conçue pour appuyer la métrologie scientifique, la métrologie industrielle et la métrologie légale, peut jouer dans le développement économique.

J'ai également été ravi de pouvoir participer à une conférence organisée à la fin du mois de juin par le BIPM sur le rôle de la mesure pour faire face aux questions liées au changement climatique. Mon avis est qu'il est encore trop tôt pour penser à une réponse de la métrologie légale aux défis du changement climatique, mais il est encourageant de constater que nous nous dirigeons maintenant vers une position où l'accent n'est plus exclusivement mis sur le rôle de la mesure dans l'identification des problèmes et nous pouvons commencer à considérer le rôle de la mesure lors de la formulation de solutions.

De façon plus générale, étant donné les liens que la métrologie légale a avec la normalisation, l'accréditation et l'évaluation de conformité, il est encourageant de voir l'intérêt que manifestent le BIPM, l'ISO et l'ILAC dans la façon dont ces différents éléments – de ce qui est aujourd'hui largement considéré comme « infrastructure de qualité » d'une économie – opèrent ensemble.

En plus de l'atelier du CEEMS à Chengdu, la conférence de St Pétersbourg, et les rencontres de l'OCDE et du BIPM à Paris déjà mentionnés, la seule autre réunion à laquelle j'ai assisté en tant que Président du CIML, depuis la dernière réunion du CIML, est la réunion de l'APLMF à Wellington. J'ai également profité de visites en Azerbaïdjan et en Égypte, en ma qualité de représentant du Royaume-Uni, pour attirer l'attention sur le rôle que pourrait jouer l'OIML dans leur travail sur l'amélioration de leurs systèmes de métrologie. J'ai aussi l'intention d'assister, avant la fin de l'année, à la réunion annuelle du SIM à Punta Cana en novembre et à la réunion du WP6 de l'UNECE à Genève en décembre. De telles réunions, à mon avis, jouent un rôle vital dans le maintien de nos liens avec d'autres organisations internationales qui peuvent nous aider à accomplir la mission de l'OIML et à veiller à ce que nos activités restent pertinentes pour les besoins de nos Membres.

Il me semble évident que, lors de notre réunion à Arcachon, l'on peut s'attendre à débattre en détail des trois principaux défis pour notre Organisation au cours des prochaines années :

- D'abord, nous devons accélérer la cadence et rendre plus efficace le processus de production et de révision de nos Recommandations et nos autres publications. Nous avons introduit de nouvelles technologies basées sur le web pour rendre cette tâche plus facile, mais nous devons nous assurer que nos règles et nos procédures soient mises à jour pour refléter les nouvelles méthodes de travail et nous devons encourager tous ceux qui sont impliqués dans le travail technique à utiliser les nouveaux systèmes.
- Ensuite, nous avons besoin d'apporter des modifications substantielles à nos deux systèmes de certificats, s'ils doivent être plus largement utilisés et s'ils doivent s'appliquer à d'autres types d'instruments. Cela impliquera probablement des changements dans la façon dont l'OIML supervise



ce travail.

- Enfin, nous avons besoin d'une voie claire pour répondre aux besoins de nos Membres – y compris nos Membres Correspondants – qui disposent des systèmes émergeants de métrologie. J'ai maintenant l'espoir que nous pouvons produire un ensemble de propositions d'actions qu'aussi bien l'OIML que les autres peuvent réaliser.

Nous avons vécu, depuis un an, le départ du CIML de trois précieux collègues qui ont offert leurs services au Conseil de la Présidence : Stuart Carstens, Membre du CIML pour l'Afrique du Sud et un ancien Vice-Président, Cees van Mullem, Membre du CIML pour les Pays-Bas et Philippe Richard, Membre du CIML pour la Suisse. Je voudrais exprimer mes remerciements à chacun d'entre eux pour le soutien et les sages conseils qu'ils ont offerts à la fois à moi-même et à mes prédecesseurs. Je suis heureux de vous apprendre que Magdalena Chuwa, Membre du CIML pour la Tanzanie, et Anneke van Spronssen, nouveau Membre du CIML pour les Pays-Bas, ont toutes les deux accepté mon invitation à rejoindre le Conseil de la Présidence. Elles sont toutes les deux déjà bien connues pour leurs contributions à nos débats et j'ai hâte d'être en mesure de tirer davantage parti de leurs talents à l'avenir.

Il y a toutefois beaucoup d'autres au-delà de ceux qui font partie du Conseil de la Présidence et d'autres Membres du CIML, qui apportent d'importantes contributions à notre travail. En plus du personnel au sein du Bureau, que j'ai déjà mentionné, nous devons également saluer les centaines d'experts qui participent à notre travail technique, en particulier ceux qui agissent à titre de secrétariats et d'organisateurs. Et nous ne devrions pas non plus oublier les collègues dans leurs administrations dont l'appui rend cette participation possible. Alors que nous célébrons notre 60ème Anniversaire, il est tout à fait opportun d'affirmer que rien de ce que cette Organisation a réalisé au cours de ces dernières années n'aurait été possible sans cet énorme éventail de contributions venant de collègues du monde entier et nous avons toutes les raisons d'être reconnaissants pour leurs efforts.

Peter Mason
Président du CIML